

## **MOTION de la CE de l'UDR FO de la Gironde du 6 janvier 2022**

Elie DOMOTA, ancien secrétaire général de l'UGTG, porte-parole du LKP, a été interpellé violemment et placé en garde à vue au commissariat de Pointe à Pitre, alors qu'il manifestait pacifiquement. Libéré 4 heures plus tard devant la mobilisation populaire, il est désormais convoqué le 7 avril prochain par le Tribunal Correctionnel pour « violences volontaires en réunion sur personne dépositaire de l'autorité publique et refus de se soumettre au prélèvement obligatoire ».

Alors que le Préfet de Guadeloupe se refuse toujours à ouvrir les négociations sur les revendications déposées par l'ensemble des syndicats, cette arrestation et les poursuites judiciaires sont une tentative de criminalisation de l'action syndicale.

La CE de l'Union Départementale des retraités Force Ouvrière de la Gironde, réunie en séance plénière le 6 janvier 2022, qui mobilise pour nos propres revendications, déclare :

- Les syndicalistes ne sont pas des criminels !
- Nous exigeons l'abandon des poursuites contre le syndicaliste Domota !
- Vive la Solidarité Ouvrière !

**Votée à l'unanimité**